



ASSEMBLEE GENERALE

ASSOCIATION "ON A EU NOT' DOSE !"

AIDE AUX VICTIMES
DE LA CAMPAGNE "VACCINALE" COVID



SAMEDI 15 MARS 2025 | 17H

FERME DU CHÂTEAU, LIEU DIT FRIEDRICHSFELD, 67350 BUSWILLER

Et en live sur Facebook et Telegram

SUIVIE D'UN REPAS TARTE FLAMBÉE

*Merci de confirmer votre présence à l'AG
et/ou le repas sur : contact-notdose@proton.me

NOUS CONTACTER : contact-notdose@proton.me
NOUS SOUTENIR sur : [Helloasso.com](https://helloasso.com)
NOS GOODIES sur : contrepropagande.fr

NOUS SUIVRE : [@ONAEUNOTDOSE](https://www.instagram.com/ONAEUNOTDOSE)



ASSEMBLEE GENERALE

Association *On a eu not' dose !*

Samedi 15 mars de 17h à 19h

suivi d'un repas

Ferme du Château, Lieu-Dit Friedrichsfeld à Buswiller (67)

MOT DE BIENVENU / 2min



PRESENTATION

/ 2 min

Association Loi 1908, créée en avril 2024 par 7 membres fondateurs suite aux rencontres citoyennes internationales à Vierzon : citoyens engagés contre le pass et les obligations directes/indirectes, soignants suspendus et victimes d'effets indésirables

Objet : **Aide aux victimes de la campagne « vaccinale » covid**, soit toute personne ayant subi un préjudice moral, économique et/ou corporel. Personnes vaccinées, non vaccinées, ensemble !

Ce que nous proposons :

- un pré accueil : écoute, information, orientation...,
- un relai de témoignages des victimes écrit sur les réseaux (anonyme ou non) et dans l'espace public,
- un accès aux droits: un échange téléphonique gratuit sur les droits et recours de nos adhérents, délivrés par notre cabinet d'avocat
- une interconnaissance et entraide entre victimes qui nous ont rejoint dans l'est de la France et parfois même au-delà. Nous avons un groupe Telegram d'entraide entre les victimes qui ont rejoint l'association.

PRESENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION / 5min

**Conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration sont élus pour deux ans*

- Présidente : *Cynthia THEVENOT*
- Vice-Président : *Joël JAECKEL*
- Porte-Parole : *Julia WALTER*
- Secrétaire : *Marc HEINRICH*
- Trésorier : *Christian LIGOUT*
- Trésorière Adjointe : *Fabienne BELON*
- Assesseur : *Jean SCHLAUDER*



BILAN 2024 (mai à décembre) / 3min

- **63** adhérents : dont 7 victimes d'effets indésirables, 6 proches malades ou décédés, 12 professionnels impactés par les obligations « vaccinales »
- **21** donateurs : **dons déductibles d'impôt !*
- **46** prises de contact par mail, dont deux françaises vivant en Allemagne
- **14** témoignages de victimes ou proches de victimes, publiés sur nos réseaux sociaux et relayés par VVC19 sur ses plateformes, dont leur site internet
- **4** manifestations organisées dans le 67 : Strasbourg et Haguenau
- **Un partenariat avec le cabinet d'avocat** de Maître RISACHER dans les Vosges
- Participation à des événements de partenaires : AAVIC TEAM, Action 200 Belgique, Ensemble pour les Libertés, ...
- **Déplacement à Vienne en Autriche** sur invitation de l'association Impfopfer.info avec une délégation française, AAVIC Team, Verity France, VIAC19, Résistants Viac, l'UFLF88
- Interviews/relais de médias citoyens et indépendants : les dépêches citoyennes, Thérèse Live média, Le Reporter Indépendant, Neo Salva, Dosumani, B live média, les colères des rues, ...
- Article dans les DNA : tentative avortée !
- Présents sur 4 plateformes de réseaux sociaux (Facebook, Instagram, X, Telegram) et sur Hello Asso



BILAN FINANCIER

2024 / 5min

- CR 2024 : **5 797,02 €**
- Souscription à une banque coopérative, le Crédit coopératif

VOTE : Approbation des comptes de l'association 2024

CHARGES
Frais administratifs / Déplacements

819,41 €

Petits équipements matériels

894,10 €

Goodies

1 015,80 €

Frais de transport

2 166,00 €

Total charges

4 895,31 €

PRODUITS
Adhésions

630,00 €

Dons

897,00 €

Vente statiques / évènements

1 695,02 €

Dons renoncement frais de transports

2 166,00 €

Stock goodies, report 2025

409,00 €

Total produits

5 797,02 €

Report à nouveau trésorerie (compte en banque + caisse) pour 2025 = = = = >

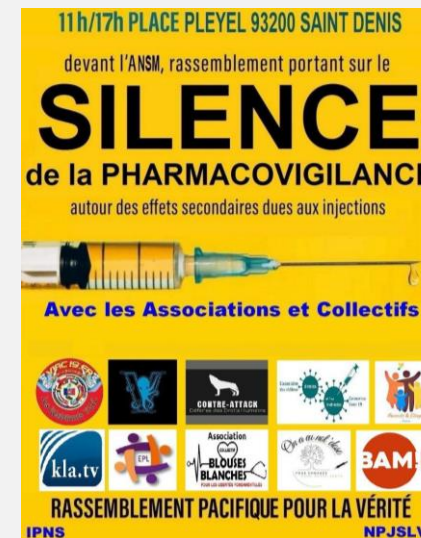
901,71 €

2025, CA COMMENCE COMMENT ? / 3min

- **41** adhérents : dont 6 nouvelles victimes, 3 nouveaux proches de victimes, 2 nouveaux professionnels de santé
- **21** donateurs (**dons déductibles d'impôt!*)
- **17** prises de contact par mail
- **4** bénévoles officiels : tenue de stand manifestations, communication vidéo
- **4** entretiens téléphoniques gratuits réalisés par Maître RISACHER, suite à notre orientation : deux professionnelles de santé, une victime d'effets indésirables, une proche de personne décédée
- Relais de médias citoyens: Canal telegram Liberté, résistance, résilience, TV ADP, les dépêches citoyennes, Dosumani, JB L'Heureux Bêle, Nexus...
- Rencontre, échange avec des institutions locales : Mairies, Centre régional de pharmacovigilance, ...
- Visibilité réseaux sociaux : **2 450** abonnés sur Facebook, **715** sur X, **430** Telegram et **460** Instagram
- Création d'une chaîne Youtube : www.youtube.com/@Onaeunotdose (Merci Laura !)
- Investissements/achats : Roll UP, panneaux, goodies (Contre Propagande), ...

AGENDA 2025 / 3min

- **Samedi 18 janvier** : Manifestation à Mulhouse (68), sur invitation d'Ensemble pour les Libertés,
- **Samedi 01 février** : Rencontres citoyennes internationales, à Vierzon (14) organisée par Cher Atout Cœur,
- **Samedi 08 février** : Loto d'AAVIC Team, à Bourbon L'Archambault (03),
- **Jeudi 13 mars** : Manifestation devant l'ANSM à Saint Denis (93), avec les associations et collectifs engagés pour les victimes et la vérité,
- **Samedi 15 mars** : 1^{ère} Assemblée Générale de l'Association, à Buswiller (67),
- **Samedi 12 avril** : Manifestation à Gérardmer (88), Place Albert Ferry, sur invitation de l'UFLF88,
- **Samedi 10 mai** : Action coordonnées avec les associations et collectifs nationaux et au-delà, et relayé par le média BAM : nous serons à Strasbourg (67),
- **Dimanche 08 juin** : Brocante Hochfelden (67) (à confirmer)
- **Samedi 28 juin** : Concert estival de l'association à Ingwiller (67),



EN VENIR ? / 5min

- Consolidation de partenariat avec le Cabinet d'avocat de Maître RISACHER et mise en place **d'une caisse solidaire** : avance sur les frais de dossiers pour les personnes qui veulent engager des démarches en justice (victimes d'effets indésirables, comme soignants)
- **Poursuite des rencontres et échanges avec des institutions locales** sur les thématiques, santé, aide aux victimes et accès aux droits : Collectivités, CRPV, Commission des usagers des hôpitaux,
- **Lancement des témoignages de professionnels de santé** suspendus, licenciés, contraints à l'obligation en partenariat avec Les Essentiels,
- Relance de la communication auprès des mainstream (en avril) : radios, médias locaux, élus,
- **Manifestations statiques** envisagées au 2^{ème} semestre : Haguenau (67), Obernai (67), Metz (57), Colmar (68), ...
- Nous pourrions participer à des **démarches en justice nationales et collectives** : Notre Droit Local ne nous imposerait pas de limite d'année d'activité réglementaire pour pouvoir lancer des recours en justice.



BUDGET PREVISIONNEL 2025

/ 5min

8 740 € estimés au BP 2025

Précisions charges :

3 500 € Dons par renoncement aux frais de transport via rescrit fiscal

2 100 € caisse solidaire pour les avances aux frais de justice

Précisions produits :

901,71€ report à nouveau de 2024 sur 2025

2 000 € dons numéraires + dons par renoncement aux frais de transport

Vote : Approbation du BP 2025

BUDGET PREVISIONNEL ASSOCIATION "ON A EU NOT' DOSE" 2025

Date de début de l'exercice : 01/01/2025 Date de fin de l'exercice : 31/12/2025

CHARGES	Montant	PRODUITS*	Montant
60 – Achats	1 900 €	70 – Vente de produits finis, presta. services, marchandises	1 450 €
Achats d'études et de prestations de services	900 €	Prestation de services	0 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	950 €	Vente de marchandises	1 450 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0 €	Produits des activités annexes	0 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	150 €	Autre (préciser)	0 €
Autres fournitures	0 €	Autre (préciser)	0 €
61 – Services extérieurs	550 €	74 – Subventions d'exploitation	0 €
Sous traitance générale	0 €	État (préciser)	0 €
Locations mobilières et immobilières	400 €	Régions(s)	0 €
Entretien et réparation	0 €	Département(s)	0 €
Assurances	150 €	Fonctionnement	0 €
62 – Autres services extérieurs	4 090 €	Commune(s)	0 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0 €	Contrat de Ville	0 €
Publicité, publication	350 €	Fonds européens	0 €
Déplacements, missions, réceptions	3 500 €	Métropole	0 €
Frais postaux et de télécommunications	150 €	Autre (préciser)	0 €
Services bancaires, autres	90 €	Organismes sociaux	0 €
63 – Impôts et taxes	0 €	Mécénat (préciser)	0 €
Impôts et taxes sur rémunération du personnel	0 €	Fondations (préciser)	0 €
Autres impôts et taxes	0 €	Autre (préciser)	0 €
64 – Charges de personnel	0 €	Autre (préciser)	0 €
Charges sociales	0 €	75 – Autres produits de gestion courante	6 400 €
Autres charges de personnel	0 €	Cotisations	900 €
	0 €	Dons	5 500 €
65 – Autres charges de gestion courante	0 €	76 – Produits financiers	0 €
66 – Charges financières	2 100 €	77 – Produits exceptionnels	901,71 €
67 – Charges exceptionnelles	0 €	78 – Reprises sur amortis. et provisions	0 €
68 – Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0 €	79 – Transfert de charges	0 €
TOTAL DES CHARGES	8 940 €	TOTAL DES PRODUITS	8 932 €
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	0 €	87 – Contributions volontaires en nature	0 €
TOTAL DES CHARGES	8 740 €	TOTAL DES PRODUITS	8 751,71 €

LE PARCOURS D'UNE VICTIME D'EFFET INDESIRABLE VERS LA RECONNAISSANCE / 5min

1/ Se déclarer auprès de la pharmacovigilance régionale, seul, via un médecin ou l'association Solidekla

- Aide possible : se rapprocher d'une association d'aide aux victimes
- Constituer son dossier : diagnostic médical avant / après injection
- Récupérer ses numéros de lot : c'est encore possible ! Données archivées par la Sécurité sociale pendant 30 ans

Quelques informations :

- Le centre régional de pharmacovigilance a 3 mois pour faire remonter à l'**ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament)** quand il s'agit d'un cas non grave, réduit à 13 jours quand il s'agit d'un cas grave
- Ce que l'on sait des chiffres officiels de l'ANSM : **193 934** effets indésirables, **25%** de cas grave et **1 634** décès (rapport juin 2023, dernier rapport accessible en ligne)
- **12%** de la pharmacovigilance mondiale concerne les vaccins covid
- NB : les contrats étant signés par l'UE, il faut aussi saisir l'Eudravigilance ! C'est à ce niveau que la liste officielle des effets indésirables est mise à jour

2/ Les CRPV retournent ensuite une fiche DENSE, avec une notation de l'imputabilité par pathologie vis-à-vis du « vaccin », allant de 1 à 6

3/ Saisir de l'ONIAM : L'Etat dispose d'un organisme de dédommagement des victimes d'accidents médicaux, en charge des dossiers de vaccins covid. Pas l'idéal mais incontournable pour avancer vers la reconnaissance !

PRISE DE PAROLE JULIA WALTER /
10min

Porte-parole de l'association



PRISE DE PAROLE MARC HEINRICH / 10min

- Déclaration effets indésirables (SOLIDEKLA)
- Recours pour les suspendus (SYNDICAT LIBERTE SANTE)





SOLIDEKLA

Association d'aide à la déclaration des effets secondaires



PRESENTATION DE SOLIDEKLA

- Solidekla est une association à but non-lucratif de droit français (régie par la loi du 1er juillet 1901) créée en mars 2023 par des soignants issus du Syndicat Liberté Santé, de REINFO COVID et d'autres collectifs locaux.
- La mission principale de Solidekla est l'aide à la déclaration à la pharmacovigilance des effets et événements indésirables survenus suite à l'injection des vaccins anti-COVID19.
- Solidekla est une association composée de soignants en exercice sans conflits d'intérêts avec l'industrie pharmaceutique, de soignants retraités ou inactifs, mais également de citoyens, tous bénévoles.
- Les bénévoles de l'association se proposent de vous écouter et de vous aider à déclarer un événement indésirable survenant suite à la vaccination covid, aux organismes officiels de pharmacovigilance. Vous serez accompagnés tout au long de cette démarche au cours de laquelle toutes vos questions seront accueillies.
- Cette déclaration est gratuite, facile et anonyme.



La pharmacovigilance

- Signaler un événement indésirable quel qu'il soit est un acte citoyen qui bénéficie à tous. Le signalement en pharmacovigilance permet de réévaluer la balance bénéfices-risques d'un nouveau médicament/vaccin. Grâce aux déclarations à la pharmacovigilance, un certain nombre de produits ont été retirés du marché : Médiator, Distilbène, Vioxx....
- Selon le code de la santé publique R.5121-161, la déclaration de tout effet indésirable "suspectés", et pas nécessairement confirmé, est obligatoire pour certains professionnels de santé :
- Le médecin
- Le chirurgien-dentiste
- La sage-femme
- Le pharmacien
- L'infirmier



Découpage du territoire en 5 zones

- Formulaire de déclaration :
Téléphone : 01 89 48 02 87



Comment se passe la déclaration

- Coordinatrice vous envoie un formulaire de consentement conformément au RGPD , à retourner complété et signé.
- 1 Rendez vous téléphonique est fixé avec 1 premier soignant qui complète avec vous l'ensemble du dossier, pièces annexes et documents médicaux à envoyer.
- Une fois le dossier complet envoi au 2^e soignant qui transmet le dossier au CRPV de la région et une copie de l'envoi au patient
- Le retour du CRPV est transmis au patient.





Bonjour,
Nous accusons bonne réception de votre demande de déclaration d'un effet indésirable survenu dans les suites d'une injection de vaccin anti-covid.

Nous avons besoin de votre consentement pour que vos données personnelles soient transmises à la personne qui vous assistera durant la déclaration et soient conservées par l'association SOLIDEKLA. Votre consentement, clairement écrit, par retour de ce mail est un préalable indispensable à la transmission de votre demande de prise en charge.

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, l'association SOLIDEKLA s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et notre politique de protection des données.

Bien à vous,
L'équipe SOLIDEKLA

Déclaration à renvoyer

Je soussigné, donne mon consentement pour que les données personnelles que je vous ai envoyées soient transmises à la personne qui m'assistera durant ma déclaration, soient conservées et utilisées par l'association SOLIDEKLA.

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

NUMERO SS :

E-MAIL :

NUMERO DE TELEPHONE :

FAIT LE : (Date de l'envoi)

SIGNATURE (**précédée de la mention manuscrite lu et approuvé**)



- La liberté que nous défendons est une liberté altruiste, celle de la recherche commune d'une société plus équitable, qui prenne en compte la richesse des compétences que chacun peut apporter avec son individualité, dans la limite de ce qu'il lui semble admissible de donner et dans l'intérêt de la société.
- Le Syndicat Liberté Santé défendra toujours avec zèle l'exercice de la liberté d'expression quand il s'agit de rapporter la vérité du terrain et d'assurer la qualité du soin.
- Nous affirmons qu'aucun individu, ni aucun groupe d'individus, pas même l'Etat, n'a le droit de disposer du corps des professionnels membres, ni d'aucune autre personne.
- La liberté que nous défendons est celle qui n'enfreint jamais la dignité humaine.
- La santé que nous défendons est au sens noble l'état de complet bien-être physique, mental et social et non seulement une absence de maladie ou d'infirmité.



Syndicat
Liberté
Santé

Faites reconnaître votre
préjudice suite à la loi du 5 août
2021

Professionnels gravement
impactés par les mesures de
suspension ou d'interdiction
d'exercice liées à la *loi du 5
août 2021*, il est temps de **faire
valoir vos droits**.

#JusticePourLesSuspendus



RECOURS INDEMNITAIRE

Indemnisation du **préjudice** subi

Le **Pôle Juridique** du **SLS** accompagne les
professionnels **Suspendus** ou **Interdits d'Exercer**
pour la **reconnaissance** de leur préjudice !

Vous soutenir
Vous défendre
Nous rassembler

 Syndicat
Liberté
Santé



- Le Syndicat SLS met à disposition de ses adhérents un **accompagnement personnalisé** tout au long des démarches :
- – Estimation de votre préjudice financier (utilisez notre simulateur disponible dans votre Espace Adhérent SLS) ;
- – Constitution complète de votre dossier ;
- – Évaluation de l'opportunité de porter un recours ;
- – Mise en relation avec les Avocats Partenaires du SLS ;
- – Aide au financement du recours (sous certaines conditions)
- – Suivi de votre procédure.

- Nous vous proposons d'engager un **recours de principe** visant à obtenir une **indemnisation** pour les préjudices subis. Ce recours, qualifié de « principe », a pour objectif de défendre vos droits et de revendiquer une **réparation** des dommages que vous avez endurés.
- Bien que les juridictions administratives et judiciaires aient jusqu'à présent validé les dispositions de la *loi du 5 août 2021*, cette démarche symbolique est essentielle pour poser les bases d'une **reconnaissance légitime de vos préjudices**.
- Si les résultats ne peuvent être garantis dans le contexte actuel, ce recours est une étape clé pour **faire entendre votre voix** et affirmer vos droits, dans un combat où chaque action individuelle contribue à renforcer une **mobilisation collective** en faveur de la **justice**.

-
- <https://www.syndicat-liberte-sante.com/qui-sommes-nous/>
 - <https://www.syndicat-liberte-sante.com/nos-actions/>
 - <https://adherents.syndicat-liberte-sante.com/produit/livre-12-juillet/>

12 JUILLET

KREATURA 





Parution en Septembre 2024



Editions marco pietteur
VOTRE ÉDITEUR SANTÉ DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Ceux qui ne se soumettront pas à cette obligation vaccinale seront interdits d'exercer sans aucune limite de temps et sans pour autant être licenciés. Une nouvelle catégorie de citoyens est née : « les suspendus » !

Sabine, alias Kreatura, citoyenne et soignante à l'hôpital, témoigne avec l'humour coloré qui la caractérise, de l'insolite des situations vécues durant cette période trouble de la « crise covid », récits de « suspendus » à l'appui.

Un livre satyrique, drôle, émouvant, percutant et empreint de sensibilité à lire et à offrir absolument !

KREATURA



Collection
Resurgence
www.resurgence.be
marco pietteur, éditeur

19,50 €

ISBN 978-2-87434-XXX-X

PRISE DE PAROLE

MAÎTRE DAVID GUYON / 10 min

Avocat au Barreau de Montpellier

- Recours pour les victimes d'effets indésirables
- Recours pour l'indemnisation des suspendus, recours de soignants, ...

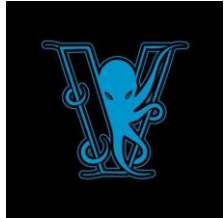


**PRISE DE PAROLE MATHIEU
DUBOIS / 10min**

Président de l'association AAVIC
TEAM



LES AUTRES ASSOCIATIONS ET COLLECTIFS DE VICTIMES : NOS PARTENAIRES /3min



- **Verity France** : Association créée en 2021 avec des parents et proches de jeunes décédés subitement, lanceurs d'alertes et archives de données 2020 à aujourd'hui pour des recours en justice, et dispose des contrats entre Pfizer et l'UE grâce à la procédure de Frédéric Baldan et Diane Protat à Liège



- **Où est mon cycle** : Collectif créé en janvier 2022 en raison des problématiques liées aux troubles du cycle chez les femmes (aménorrhée, ménorragie, SPOK, endométriose, ménopause précoce, ...) + **1 000** témoignages Cerfa, 15 000 en totalité. Pierre Chaillot a reversé ses droits d'auteur. Cherche à se constituer en association, sous réserve de trouver une équipe



- **VVC19** : **1 694** témoignages relayés sur leur site internet. Relai et mise en forme de nos témoignages



- **Action 200 Belgique** : Collectif créé février 2023 par Marc Gérombeau, père de Jennifer décédé à 42 ans d'une thrombose, représente une trentaine de victimes à ce jour

VIAC 19

/ 3min

Dominique BAUDINAUD, père de Karine BAUDINAUD (décédée à 46 ans d'une thrombose suite à trois doses Moderna), a réalisé la carte de France des victimes et réalise sur demande, des portraits de victimes, qui sont ensuite affichés dans l'espace public par les associations et collectifs engagés dans ce combat, et édités sur les réseaux sociaux.

Il a réalisé à ce jour **197** portraits de personnes malades ou décédées, en France et maintenant aussi à l'étranger.

**6 victimes adhérentes au sein de notre association, figurent sur cette carte et disposent d'un portrait.*

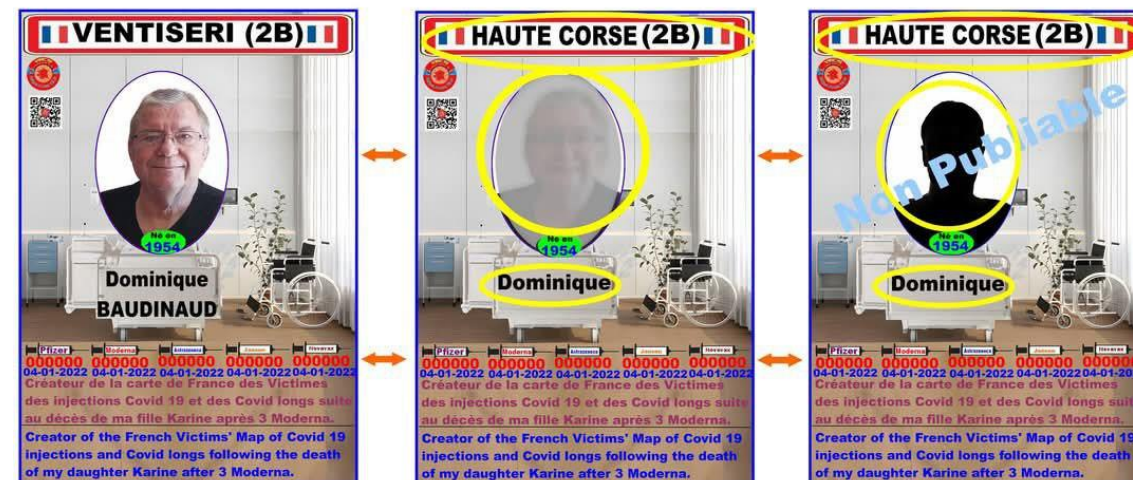
L'idée est de rendre visible les victimes et de remettre chaque personne au centre de cette crise, pour faire avancer ce combat.

Le contacter :

- Mail : viac-19@proton.me
- Facebook : @Doumé Solenzara
- Site internet : <https://viac19.fr>
- Telegram : <https://t.me/VIAC19>



Différentes possibilités de témoignage



AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?

MERCI A TOUS

pour votre présence,
pour votre confiance,
pour votre soutien !



Nous contacter : contact-notdose@proton.me

Nous soutenir : Hello Asso

Nos goodies : Contre Propagande

Nous suivre : Facebook, X, Telegram, Instagram

